

Paris, le 6 mai 2011

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons constaté sur internet qu'une société privée dénommée Centre de Formation Juridique (CFJ) propose des préparations payantes aux examens.

La publicité faite par cette société, en ciblant particulièrement les étudiants du Centre audiovisuel, laisse entendre qu'il existe un lien entre cette entreprise et le Centre audiovisuel d'études juridiques.

Je suis dans l'obligation de vous informer que le CAVEJ n'a aucun lien avec cette société commerciale et de vous mettre en garde contre des prestations dont nous ne connaissons ni la qualité ni la pertinence.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur du CAVEJ



Jean-Claude MASCLET
Professeur agrégé
des Facultés de Droit
Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne